

Association Ker Antonia
Avenue du Château Hébert 35800 DINARD
Responsable :
Mme Leguay

Structure

Maison relais Dinard (association Ker Antonia)
Maisons Relais
PAYS DE ST MALO



Capacité

Nb Places : 12 (+18 enfants au maximum)

Public

Public : 12 femmes avec enfants confrontées ou qui ont été confrontées à des violences intra-familiales. Les femmes enceintes et les femmes ayant une garde alternée ou un droit d'hébergement pourront également être éligibles.

Accès mobilité réduite : Certains logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduites (2 ou 3 logements)

Accueil d'usagers avec chien : L'accueil des chiens n'est pas envisagé. Une réflexion est en cours à ce sujet

Hébergement

Modalité Hébergement : 12 appartements pouvant accueillir 12 femmes accompagnées de 3 enfants maximum chacune: 3 T2 et 9 T3

Descriptif : 12 appartements meublés et équipés (vaisselle et petit électroménager) de kitchenettes, salles d'eau et sanitaires.

Espaces extérieurs privatifs (balcons pour tous les appartements dans les étages, petits jardins pour les autres) et collectifs clos de murs (2000 m²). Espaces collectifs: cuisine, salon, espace de jeux, buanderie, parking sécurisé, jardins.

Les professionnels bénéficient de 3 bureaux et de 2 salles de réunion/espace de travail.

Localisation géographique

Situation de l'établissement : Dinard

Accessibilité de l'établissement : La maison relais se situe à proximité du centre ville et donc des écoles et des commerces. Des navettes de bus/car sont également accessibles à proximité.

Règles de fonctionnement

Contrat séjour : Un contrat de séjour sera signé à l'entrée

Participation financière

Caution : Oui

Participation à l'hébergement : Une redevance comprise entre 376 euros et 432 euros sera demandée (hors APL). Pour une femme percevant le maximum d'APL, le reste à charge sera de 35 euros par mois.

Vie collective

Ateliers et actions collectives : Groupes de parole animés par le psychologue. Différents ateliers: cuisine, informatique, soutien à la parentalité, gestion administrative, atelier d'écriture etc. Une contribution financière sera demandée lors de la participation aux ateliers et animations.

Prestations complémentaires et partenariats

Restauration : Les logements sont équipés de cuisine

Aide psychologique : Partenariat avec le CMP et le CH de Saint-Malo.

Autre partenariats : Avec les dispositifs du Conseil Départemental (ASE) et les dispositifs de droit commun (CDAS, CCAS, associations locales d'insertion, etc.)

Autres services : Un binôme de professionnel est constitué par un CESF et un animateur socio-culturel (2,5 ETP). Un psychologue complète l'équipe (0,5 ETP).

Orientation

Les demandes sont à réaliser auprès de l'antenne SIAO de Saint Malo (CAO le Goéland, 22 Av Jean Jaurès à Saint Malo, 02 99 56 72 07).
Des visites de la structure peuvent être organisées en amont: Association Ker Antonia (siège social), Avenue Château Hébert BP 70339 à DINARD, Mme LEGUAY, Directrice: 07 86 50 47 04.

Remarque

Un site Internet: <https://www.fondation-solacroup-hebert.com/>

PHOTO

